

Cérémonie des vœux aux habitants

Alpilium - 12 janvier 2025

Discours de Hervé Chérubini
Maire de Saint-Rémy-de-Provence

Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve, en ce 12 janvier 2025, pour la traditionnelle cérémonie des vœux, qui est l'occasion privilégiée de revenir sur l'année écoulée, de réexpliquer le projet municipal, de faire le point sur les principaux dossiers, et d'exprimer nos ambitions et nos espoirs pour cette nouvelle année qui s'ouvre.

Nous profiterons de cette cérémonie pour remettre le prix Robert-Leroy, prix littéraire récompensant tous les 2 ans un auteur ayant écrit un livre sur Saint-Rémy, au lauréat de l'édition 2025 (la 3^e édition), M. Félix Laffé.

Nous nous retrouverons ensuite autour du verre de l'amitié – moment que, je le sais, vous attendez avec toujours beaucoup d'enthousiasme.

Cette cérémonie est l'avant-dernière du mandat municipal actuel, qui a débuté en juin 2020, qui a été marqué par des élections « partielles » fin janvier 2022, et qui s'achèvera, en principe, au printemps 2026, soit dans 14 mois.

L'année 2025 est donc (déjà !) la dernière année complète de ce mandat, dont le projet se résume dans l'accroche « *Défendons notre histoire, construisons notre avenir* ».

Une véritable boussole qui guide notre action depuis 5 ans, entre la préservation de notre histoire et de notre patrimoine, et la construction d'un avenir où l'on vit du mieux possible, si possible mieux qu'aujourd'hui, dans un monde toujours plus incertain, soumis à des bouleversements dans de nombreux domaines, notamment climatiques, géopolitiques, économiques.

Un monde dont la plupart des fondements, mis en place après la 2^e guerre mondiale, sont semble-t-il, au vu de l'actualité internationale de ces derniers mois, en train de voler en éclats.

Beaucoup de choses ont été dites au début de ce mandat, en 2020, pas toujours aimables, parfois défaitistes. Force est de constater que pourtant, les années et l'expérience bonifiant les équipes, **ce mandat est peut-être, à ce jour, le meilleur qu'il nous ait été donné d'exercer.**

Le meilleur mandat, malgré des péripéties et des défis de taille qui auraient déstabilisé plus d'un élu local, même aguerri :

- la crise Covid-19 et la grande campagne de vaccination ;
- l'annulation des élections de 2020 et l'organisation d'un nouveau scrutin, qui a fait perdre des mois précieux au lancement de certains projets ;
- je pense également à la très forte inflation de 2021 à 2023 qui a été un véritable choc pour les collectivités autant que pour les particuliers, mais que la municipalité a su absorber.

Nous avons travaillé sans relâche et avancé sur les grands dossiers de notre programme.

L'année 2025 qui s'ouvre, avec l'achèvement de nombreux projets portés par l'équipe ici présente, sera là pour le démontrer : nous sommes en train de terminer un mandat visionnaire, rassembleur et responsable.

UN MANDAT VISIONNAIRE pour un territoire leader et attractif

Tout au long de notre action, nous prenons en compte les défis de demain pour **imaginer des solutions qui répondent aux besoins des Saint-Rémois à l'instant T mais aussi sur le long terme**. Cela signifie regarder au-delà des problématiques immédiates, nous adapter aux évolutions économiques, sociales et environnementales, et ne pas craindre de **développer des initiatives pionnières**.

Ainsi, en matière de développement durable :

- Après la désimperméabilisation et la végétalisation de la cour de l'école de l'Argelier en 2024, **nous venons d'achever pendant les vacances de Noël celles de l'école de la République, qui s'étend jusqu'aux abords de la salle Jean-Macé.**

Le but du projet est de favoriser la biodiversité et réduire les températures pour mieux vivre l'école pendant les mois chauds.

Les travaux ont consisté à désimperméabiliser le sol et créer des « ballasts » stockant l'eau de pluie là où elle tombe, pour éviter de recourir à l'arrosage des 835 m² d'espaces verts (arbres et végétaux adaptés au climat méditerranéen). Les arbres filtrent l'air, jouent le rôle de parasols, d'hôtels à insectes, ils atténuent le bruit et boostent le moral. Différents espaces (potager, jeux de mobilité, parcours d'agilité, terrain pour jouer au ballon, gradins...) ont été aménagés pour faire bouger les enfants, leur faire découvrir la nature, créer de nouveaux usages et apaiser leurs relations interpersonnelles.

Ce projet a été élaboré en concertation avec les écoliers, l'équipe pédagogique, les équipes d'entretien et les services techniques. Le choix des arbres a également été pensé en lien

avec le Parc naturel régional des Alpilles, pour assurer davantage de variété et moins d'entretien.

Nous avons pu compter sur les financements de l'État (Fonds vert), du Conseil départemental et de la Région Sud-Paca, que je remercie.

Nous attendons maintenant le printemps et « l'explosion » de la végétation.

Et dès cet été sera aménagée la cour de l'école maternelle Marie-Mauron.

- Dans une thématique similaire, pour améliorer l'état de la zone humide du lac de Barreau, **nous avons commencé en début de semaine des travaux visant à renforcer son rôle d'éponge, d'épuration de l'eau et de maintien de la biodiversité.** En collaboration avec le Parc naturel régional des Alpilles et la Communauté de Communes, nous allons ainsi augmenter de 75% la superficie de la zone humide existante.

Les interventions se dérouleront en petites phases pour perturber le moins possible la faune sauvage. Elles porteront notamment sur le sol et les berges et consisteront également à végétaliser pour lutter contre les espèces envahissantes.

- **Notre action écologique passe bien sûr toujours par notre engagement dans la restauration collective bio « tout fait maison », qui a été consacrée fin 2024 meilleure restauration scolaire !**

En novembre, la 1^{re} édition des « Ze Awards de la restauration collective », organisée par le groupe de presse Zepros, a mis à l'honneur la ville de Saint-Rémy en la consacrant **meilleure restauration scolaire** ; une récompense qui couronne l'engagement de longue date (près de 15 ans déjà) de la commune dans une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement, des saisons, et des producteurs locaux.

Et quelques semaines plus tard, l'organisme de contrôle Ecocert est venu effectuer son audit annuel, qui a officialisé **l'utilisation de 90% de produits bio**, dépassant le score de l'année précédente qui était de 85%). Bien entendu le niveau 3 « Excellence » que nous détenions déjà depuis plusieurs années a été reconduit.

Je tiens à féliciter les équipes de restauration, et notamment Thierry Vanbiervliet le coordinateur, qui a également préparé les spécialités que vous dégusterez tout à l'heure.

- **2024 a été la première année complète de production de la centrale photovoltaïque construite et inaugurée en 2023 sur le site de l'ancienne décharge communale.** Ce projet privé résultait d'un partenariat avec la commune, qui perçoit un loyer pour l'occupation du terrain. **Les 12 500 panneaux de l'installation ont généré 6,5 gigawatts-heure (GWh) sur l'ensemble de l'année, soit l'équivalent de la consommation électrique de 5000 personnes** (soit 2200 foyers hors chauffage ou 1000 chauffage compris).

Ce projet photovoltaïque s'ajoute aux autres projets privés et publics sur la Communauté de communes, sur laquelle désormais jusqu'à 80% de la population peut être couverte par une électricité verte renouvelable.

- Après la rénovation sur 2 ans de l'avenue Durand-Maillane de 2022 à 2024, **en 2025 va être achevée la rénovation de l'avenue Fauconnet** (interrompus pour les fêtes, les travaux ont repris lundi). Les années suivantes, ce sera au tour de l'av. Albert-Gleizes, avec également le réaménagement du carrefour entre la route du Rougadou et l'avenue Fauconnet, et la mise en place d'un sens unique, ce qui était un projet lauréat du budget participatif.

Concrètement, il s'agit de moderniser les réseaux d'eau souterrains (eau potable, assainissement, pluvial), et en surface : de refaire la voirie, mieux matérialiser les places de stationnement, refaire l'éclairage public, aménager des espaces verts, et surtout des cheminements piétons aux normes et des voies cyclables mieux sécurisées.

Avec ces aménagements, au-delà de l'amélioration du cadre de vie, nous travaillons sur la thématique essentielle de la mobilité. Face au constat que nous faisons tous quotidiennement (trop de voitures en ville, trop d'excès de vitesse, des difficultés pour se garer lors des pics de fréquentation, les mercredis matin de l'été et pendant les grandes manifestations annuelles), donner davantage de place à la voiture, comme il y a 30 ans ou 40 ans, est une mauvaise réponse, qui se heurte à la réalité du terrain (on ne peut pas élargir les routes et étendre les parkings indéfiniment), et qui surtout accroît le problème. Nous avons tous à gagner d'un centre-ville apaisé, avec une circulation automobile moins dense et ralentie, et une place plus grande pour les piétons. Il faut pour cela réenvisager nos modes de déplacement, et c'est ce que nous encourageons systématiquement lors des réaménagements de voirie. **C'est le sens de l'histoire.**

- **C'est également dans cette perspective que nous allons mettre en place, d'ici le printemps, une voie cyclable tout autour du Cours, ce qui sera rendu possible par la réduction de la circulation automobile sur une seule voie.**

Cet aménagement expérimental, proposé au budget participatif par l'association Rémyfacilàvélo, permettra de renforcer le maillage cyclable sur cet axe central, incontournable lorsque l'on traverse la ville, grâce à la jonction des voies déjà aménagées, par exemple sur l'av. Pellissier, l'av. Durand-Maillane et l'av. Fauconnet, ou encore sur l'EuroVelo 8, créée par le Conseil départemental le long de la D99.

À ceux qui feraient remarquer que ça ne sert à rien de faire des voies cyclables, compte tenu qu'il y a peu de cyclistes sur les routes, je réponds par ce proverbe bien connu : **« On ne justifie pas la construction d'un pont en comptant le nombre de personnes qui traversent la rivière à la nage. »**

Traduction : on ne crée pas des voies cyclables parce qu'il y a beaucoup de cyclistes, on en crée justement pour sécuriser la pratique afin de l'encourager. Je rappelle au passage que se déplacer à vélo est bon pour la santé, pour l'environnement, pour le portefeuille, et que sur des courtes distances c'est souvent plus rapide que la voiture !

Nous faisons également le pari que dans quelques années, une fois prises les habitudes, personne ne voudra revenir en arrière.

Une dernière précision : ce n'est pas parce que nous rétablissons l'équilibre en faveur des déplacements doux que nous déclarons la guerre à la voiture. En témoignent les aménagements de parking que nous avons réalisés ces dernières années, à la Libération ou place Jean-Jaurès.

- Puisque l'on parle de l'aménagement du Cours : nous allons également **procéder en 2025 à la rénovation de son éclairage public**, aujourd'hui vétuste, afin d'améliorer l'ambiance nocturne, réduire la pollution lumineuse et réaliser d'importantes économies d'énergie. Là encore avec le soutien du financement Fonds vert de l'État.

- Toujours sur le Cours, l'année 2025 verra également, en avril, la **mise en service, par la Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles, des colonnes enterrées pour les déchets**, dont vous avez déjà pu voir la construction cet automne.

- Ces nouveaux conteneurs concerneront les ordures ménagères, les emballages recyclables, le papier et le verre ;

- ils offriront plus de points de collecte et permettront de réduire les dépôts sauvages ;

- La collecte du carton restera inchangée : des points existants seront maintenus ou ajustés, et deux nouveaux seront ajoutés.

Je compte évidemment sur vous pour jouer le jeu, dans l'intérêt de nous tous, pour que nous bénéficions d'un cadre de vie plus agréable.

- La Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles déploie par ailleurs des efforts quotidiens pour **assurer un service de l'eau et de l'assainissement continu et sécurisé, préservant la qualité et le respect des normes.**

À noter : nous expérimentons depuis quelques mois la **réutilisation des eaux usées traitées à des fins d'irrigation en arboriculture.**

Ce projet a reçu en 2024 le prix de L'Excellence de la planification écologique décerné par la Région Sud.

Végétalisation, restauration collective biologique, performance énergétique, mobilités douces, propreté, amélioration de la gestion des déchets...

À l'heure où l'urgence écologique semble disparaître des radars des différents gouvernements de la planète, certains préférant adopter des postures de déni et de désinformation face à la crise climatique et à l'effondrement de la biodiversité, vous pouvez constater que de notre côté, nous nous emparons du sujet et nous avançons.

- Après plusieurs décennies de restauration extérieure de la collégiale Saint-Martin, qui avaient notamment pour but de résoudre les infiltrations d'eau, **la restauration intérieure**

de cette église classée monument historique a débuté en juillet 2024. Celle-ci consiste en un délicat nettoyage des parements à l'intérieur de l'église où les suies de bougies et les poussières se sont accumulées pendant deux siècles, puis en une restauration des peintures murales, la réparation des vitraux cassés, des sols et des murs, et enfin le remplacement des réseaux électriques, de chauffage et d'éclairage. 200 personnes ont pu découvrir l'état d'avancement de ce travail spectaculaire lors de la visite de chantier, organisée en décembre. **Ce chantier d'ampleur et d'une grande minutie, qui représente un très gros investissement de la part de la commune, prépare notre emblématique collégiale à traverser les prochains siècles.**

Fin août 2025, la nef centrale et la coupole de la collégiale Saint-Martin, incluant le narthex où se situe l'orgue, auront été entièrement restaurées.

En septembre débiteront les travaux de la nef nord, jusqu'en mars 2026.

Je tiens à remercier chaleureusement l'État, à travers la Direction régionale des affaires culturelles, qui finance cette restauration à hauteur de 38%.

• **Enfin, à quelques mètres d'ici et du collège, la construction de la piscine couverte se poursuit, pour une ouverture prévue durant l'été 2025.** Le gros œuvre est quasiment achevé et la grande grue sera démontée à partir de demain.

Très attendue par les Saint-Rémois depuis de nombreuses années, la piscine sera accessible toute l'année, et comportera un bassin de nage principal de 25 mètres, un bassin d'apprentissage de 90 m², une pataugeoire pour les plus jeunes, un espace bien-être avec hammam, sauna et salle de massage. Ses plages extérieures où profiter du soleil offriront une vue imprenable sur les Alpilles, le Mont Gaussier et le stade de la Petite Crau.

La problématique énergétique du bâtiment a été anticipée, avec la possibilité d'utiliser le chauffage au bois ou le gaz.

Nous sommes impatients de vous faire découvrir cet équipement qui va immanquablement satisfaire vos attentes et conforter l'attractivité de la commune. **Et au nom des Saint-Rémois, je renouvelle mes remerciements appuyés au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône qui finance cet équipement à hauteur de 75%.**

Ce mandat est aussi, je l'ai dit,

UN MANDAT RASSEMBLEUR

qui inclut tous les citoyens et les implique dans les processus de décision

Dans une ville aux multiples visages, il est essentiel que chaque citoyen, quelle que soit sa situation, se sente pleinement représenté et accompagné.

Nos actions ont pour but de bénéficier à l'ensemble de la population, particuliers comme professionnels.

Lorsque nous rendons l'espace public plus agréable, avec notamment les aménagements évoqués tout à l'heure, ce n'est pas seulement pour « faire plaisir aux touristes » comme je l'entends parfois injustement.

C'est avant tout pour les Saint-Rémois de tous âges, les anciens et les nouveaux, de toutes catégories socio-professionnelles, pour améliorer leur qualité de vie toute l'année ; c'est aussi pour soutenir le développement économique qui fait vivre la commune.

Idem lorsque nous renforçons les services de proximité, lorsque nous améliorons l'accessibilité dans l'espace public, lorsque nous soutenons les personnes fragiles et les seniors par le biais du CCAS, lorsque nous lançons des actions éducatives en direction des enfants et des adolescents, dans les écoles, avec la Maison de la jeunesse ou en lien avec le collège, pour en faire les citoyens éclairés de demain ; nous souhaitons que chacun trouve sa place.

Je suis intimement persuadé que le résultat est à la hauteur de nos objectifs. L'un des indicateurs est que « tout le monde veut habiter à Saint-Rémy », pour profiter d'un environnement préservé, d'une ville à taille humaine, d'un art de vivre exceptionnel.

Le revers de la médaille, c'est que l'immobilier à Saint-Rémy figure désormais parmi les plus chers des Bouches-du-Rhône, avec une demande de logements excédant l'offre disponible. Et alors qu'en 20 ans, plus de 1 500 permis de construire ont été délivrés (un record dans l'histoire locale), la population a baissé de 500 habitants.

Cette **situation paradoxale** pose de vrais problèmes pour les individus, pour la collectivité, pour le monde économique, et constitue un vrai défi pour l'équipe municipale.

Elle est le résultat d'une combinaison de facteurs sociologiques, économiques et règlementaires :

- amplification du phénomène de « décohabitation », suite notamment aux ruptures conjugales ;
- un nombre de résidences secondaires doublé depuis 2008 et une augmentation des locations saisonnières de type AirBnB, au détriment de l'offre pour les locaux ;
- une partie de l'habitat vétuste, dégradée ou mal adaptée ;
- une réglementation (PLU, ZAN) qui limite davantage le foncier disponible ;
- des projets immobiliers retardés ces dernières années (notamment aux Cèdres, que les opposants ont bloqué pendant 3 ans de procédures).

Pour contribuer à résoudre la problématique et permettre aux Saint-Rémois de continuer à vivre sur leur commune, **nous mobilisons tous les leviers disponibles**. C'est une priorité absolue, afin de préserver la mixité sociale et le dynamisme de la commune.

- Plus de 300 nouveaux logements sont attendus d'ici 2026 (152 aux Cèdres, 66 au Valat-Neuf, 20 av. Taillandier, 36 av. Aubanel, ainsi que 4 logements en locatif social à Ussol...)

- Nous lançons en 2025 une Opération programmée d'amélioration de l'habitat et du renouvellement urbain (OPAH-RU), pour encourager la rénovation de logements anciens, accompagner les propriétaires, agir contre la vacance des logements, la précarité énergétique et les copropriétés fragiles. Vous lirez bientôt un dossier du journal municipal qui vous expliquera comment cela fonctionne.
- Nous avons été à l'initiative du projet « Clos Natura » au quartier La Roche, avec 32 logements prévus en « bail réel solidaire » qui permet aux primo-accédants d'acheter avec un prix de 30% inférieur au prix du marché. Après une réunion publique fin novembre, les ventes sont désormais en cours.

Par ailleurs, la ville, avec le CCAS, a créé en 2020 une Commission de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX), en partenariat avec la sous-préfecture, le Conseil départemental, les commissaires de justice. Le but de cette commission est de prévenir les impayés de loyer et de désamorcer les conflits entre propriétaires et locataires. En 2024, 15 dossiers ont été suivis par la référente sociale au logement du CCAS, dont 9 ont été régularisés.

BUDGET PARTICIPATIF

Un mandat rassembleur, ça ne consiste pas uniquement à agir en faveur de tous les publics. C'est aussi, à notre époque, associer la population aux décisions qui la concerne, et lui donner la possibilité de s'impliquer pour la commune, afin de **renouveler l'exercice de la citoyenneté**.

Le budget participatif est l'outil que nous avons lancé au début du mandat pour y parvenir. Lors des 3 premières éditions, 33 projets ont été validés et une grande partie d'entre eux sont achevés (en 2024 : espace de détente de la Croix du Canal, terrains de basket 3x3 au derrière le Cosec, améliorations au skate-park, création d'une aire de fitness extérieure...). D'autres vont l'être sous peu, comme la piste de running autour du terrain de horse-ball à la Crau, la plantation d'arbres pour chaque naissance d'enfant saint-rémois... et bien sûr la voie cyclable autour du Cours dont j'ai parlé tout à l'heure, qui illustre bien que les sujets du budget participatif peuvent être ambitieux et avoir un vrai impact positif sur la vie des gens.

Le budget participatif offre la possibilité de travailler avec la municipalité, de comprendre les choix qui sont faits, de découvrir les contraintes (techniques, financières, réglementaires...) qui sont celles des décideurs, de se confronter à la réalité d'intérêts ou de problématiques parfois contradictoires qu'il faut pourtant arbitrer ou concilier. Un exercice véritablement **pédagogique et responsabilisant**.

2025 voit le lancement du 4^e budget participatif. Le dépôt des nouveaux projets est ouvert jusqu'au 16 février ; je vous invite vivement à participer.

• **Ce mandat rassembleur se traduit aussi par une vie associative riche.** Saint-Rémy est avantagement dotée de plus de 200 associations que la municipalité accompagne et soutient tout au long de l'année :

- Sur le plan financier, d'abord, en leur versant (en 2024) 648 000 euros de subventions,
- ensuite, en leur apportant un soutien logistique, avec le prêt de salles municipales et de matériel ;
- enfin, en apportant un appui administratif et technique via la Maison des associations.

Pour aller plus loin avec les associations, nous avons créé en 2023 un nouvel espace d'exercice de la démocratie : un Conseil local de la vie associative (CLVA), composé d'élus et de 4 représentants d'associations (un pour les associations sportives, un pour la culture et les traditions, une pour le social, une pour l'environnement) avec pour but d'inclure davantage les associations dans les réflexions les concernant.

En 2024, le CLVA s'est réuni à 2 reprises. La première rencontre a abordé le thème des aides indirectes de la ville, la seconde a évoqué notamment la sécurisation des manifestations, les partenariats existants ou à créer, les mutualisations de matériel. Nous voulons en 2025 renforcer ce dialogue entre les associations et la commune.

• Dans notre volonté de rassembler, nous avons à cœur d'organiser des consultations citoyennes et des réunions publiques pour faire de nos décisions des actions collectives et adaptées aux besoins de tous. Davantage que de simples étapes administratives, elles permettent de partager, en toute transparence, les projets municipaux, leurs objectifs et leur impact sur notre quotidien. Elles ouvrent un dialogue direct et sincère, pour que chacun puisse s'exprimer, poser des questions et proposer des idées. Elles permettent par ailleurs de prévenir les incompréhensions et de limiter les résistances.

• Grâce à **l'application mobile de la ville de Saint-Rémy-de-Provence**, tout possesseur de smartphone peut retrouver dans sa poche l'actualité municipale, l'agenda des événements, l'annuaire des associations, d'être alerté par une notification « push » en cas d'urgence. Chacun peut également signaler des désordres constatés sur la voie publique afin qu'ils soient résolus, par un service de proximité que nous avons créé spécifiquement pour cela au début du mandat, en 2020.

En 2024, ce service a traité environ 4230 désordres (soit 20% de plus qu'en 2023...), dont plus de 900 (22%) ont été signalés par des habitants via l'application.

• Enfin, depuis maintenant 3 ans, nous avons instauré un nouveau rendez-vous annuel pour accueillir les Saint-Rémois, fraîchement arrivés dans notre commune. Celui-ci a pour but, au cours d'une cérémonie conviviale, de présenter les élus, les services et les équipements

municipaux, mais surtout de faire connaître le fonctionnement de la vie publique locale et faciliter les démarches dans un moment-clé de la vie, celui où l'on emménage dans une nouvelle commune.

3^e VOLET : UN MANDAT RESPONSABLE

Un mandat visionnaire et rassembleur c'est bien, mais je tiens à aborder également combien la responsabilité et l'éthique sous-tendent l'ensemble de l'action municipale, à travers le respect de notre passé, de notre histoire, de notre identité, des valeurs républicaines, de nous-mêmes.

Notre patrimoine exceptionnel, qu'il soit matériel ou immatériel, raconte qui nous sommes et d'où nous venons. Les objets et monuments du patrimoine sont des témoins du temps qui passe, qui transmettent l'histoire et la mémoire des générations qui nous ont précédés ; ils sont également créateurs de lien social. Il est de notre devoir de les protéger, pour préserver notre identité, renforcer le lien entre les générations, et bâtir un avenir solide.

2025 verra ainsi la poursuite de nombreux projets patrimoniaux qui témoignent de notre engagement à transmettre aux générations futures une mémoire vivante : citons la restauration intérieure de la collégiale (déjà évoquée), la restauration des façades du musée des Alpilles (là encore avec le soutien de la Drac Paca), les monuments funéraires du cimetière, la poursuite de la restauration du cadastre du 18^e siècle (en 4 tomes, faisant partie des archives anciennes de la ville), avec le concours de la Société d'histoire et d'archéologie. Le dossier du Site Patrimonial Remarquable (SPR) se poursuivra avec l'aboutissement de la rédaction du règlement qui a pour vocation à protéger le patrimoine architectural et paysager de Saint-Rémy.

Enfin, suite au don de Lolo Mauron à la ville de sa propriété du Mas de la Pyramide (Lolo est décédé le 30 août 2023), les services municipaux travaillent dans le respect de ses volontés. L'année 2025 sera marquée par la publication de l'étude scientifique, architecturale et technique par Jean-Louis Paillet, architecte-archéologue du CNRS, qui nous plongera au cœur du Mas de la Pyramide, de son histoire et de ses secrets. Cette étude sera dévoilée dans le cadre de la 3^e édition de la Biennale G-Graines, cette fois sur le thème de la pierre, organisée par le service culturel.

En soutenant les initiatives liées à la culture et aux traditions nous réaffirmons notre attachement aux valeurs qui définissent notre ville et qui reflètent notre diversité et notre unité.

La programmation de la saison culturelle 2023-2024 a rencontré un grand succès, avec une forte fréquentation portée par le 10^e anniversaire de l'Alpilium où nous nous trouvons. Ce succès ne se dément pas puisque depuis septembre, la saison 2024-2025 atteint des records, avec plus de 300 abonnés (320) et un public toujours plus nombreux aux spectacles proposés, affichant souvent complets. Cela démontre la qualité de la programmation et son adaptation à la fois au public et à l'offre déjà fournie sur le territoire.

Je tiens à remercier d'ailleurs tous les accueillants bénévoles qui donnent de leur temps au service de l'action collective, aux côtés du service culturel et de l'équipe de l'Alpilium.

L'épanouissement culturel de chacun est une de nos préoccupations, qui se déploie également à la bibliothèque Joseph-Roumanille (qui a attiré cette année une moyenne de 2500 visiteurs mensuels, encore en hausse par rapport à 2023) et au musée des Alpilles.

Je précise que l'exposition *Frédéric Mistral et Saint-Rémy* au musée des Alpilles est prolongée jusqu'au 1^{er} mars inclus, il vous reste moins de 2 mois pour aller la voir.

La sécurité des citoyens, la santé, la prévention et la préparation aux risques majeurs sont également des thèmes indissociables de cette notion de responsabilité.

• La sécurité est à juste titre un sujet qui préoccupe beaucoup la population ; celle-ci s'émeut régulièrement des faits divers pouvant survenir sur la commune, faits divers qui suscitent toujours beaucoup de tristesse, d'indignation et un fort sentiment d'injustice.

Pour être tout-à-fait transparent avec vous, j'ai pris contact avec le lieutenant Lhuillier, qui commande la brigade autonome de gendarmerie de Saint-Rémy, pour connaître les tendances de 2024, qui sont les suivantes :

- la baisse des cambriolages amorcée en 2023, après une hausse constatée en 2022, s'est confirmée en 2024 (- 10%)
- les atteintes volontaires à l'intégrité physique (y compris violences intra-familiales) ont baissé de 5%
- les interventions sollicitées par le public ont diminué de 12%
- les 2 points noirs sont une augmentation des vols à la roulotte et des vols liés aux véhicules (+10%), ainsi que, malheureusement, un nombre anormalement important de morts dans des accidents de la route, malgré une action plus répressive de la gendarmerie en matière de police route (+20% de verbalisations vitesse).

Par ailleurs, la gendarmerie parvient à élucider bien des affaires, comme en témoignent la fin d'un trafic de stupéfiants sur la commune, ou l'appréhension de suspects, après enquête, peu après avoir commis leurs méfaits.

Ainsi, en dépit du miroir déformant des réseaux sociaux, les statistiques démontrent que le taux de criminalité reste plutôt bas à Saint-Rémy comparativement à bien des communes. Mais parce qu'évidemment, subir une atteinte aux biens ou aux personnes est toujours un choc que les victimes vivent très mal, on ne peut se contenter de ces statistiques et baisser la garde.

C'est pourquoi **la police municipale, la brigade de gendarmerie et le PSIG de Châteaurenard continuent de tout mettre en œuvre pour améliorer la sécurité, en occupant le terrain chaque jour et chaque nuit, visibles de tous**, avec également l'appui de notre réseau de vidéoprotection qui compte actuellement 52 caméras.

- En matière de santé, la ville s'est associée à **la Maison Sport Santé Treiz'En Forme, qui propose plusieurs programmes conçus pour les Saint-Rémois qui veulent se mettre au sport ou reprendre une activité physique adaptée.**

En plus du programme « Bouger âgé » pour les séniors inactifs de plus de 60 ans, et du programme « Bouger en Ehpad », notamment pour les résidents de l'Ehpad Marie-Gasquet, la Maison Sport Santé propose le programme « Sport sur prescription », qui concerne les personnes inactives atteintes de maladies chroniques, et qui donne droit à trois bilans sport-santé et une prise en charge personnalisée.

Nous poursuivons par ailleurs les formations aux gestes qui sauvent, dispensées par l'agent municipal chargé de la prévention, M. Tournasset : près de 500 personnes en ont bénéficié gratuitement en 2023 et 2024. En 2025, ces formations sont reconduites le lundi, une fois par mois à compter de mars. Pensez à vous inscrire si vous êtes intéressés.

- J'ajoute que dans le domaine sportif, nous venons de terminer la **rénovation du stade synthétique de la Petite Crau**, et que nous allons **rénover 2 courts de tennis** en 2025. Je vous renvoie également aux projets sportifs réalisés dans le cadre du budget participatif, évoqués plus haut.

- On rappelle en 2023 la mise à jour du DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) ainsi que le Plan communal de sauvegarde (PCS), en lien avec les services de sécurité de la commune. Disponible sur le site de la ville, le DICRIM a été distribué en 2023 dans tous les foyers de la commune.

La responsabilité d'une équipe dirigeante passe aussi par la responsabilité financière.

De fortes contraintes budgétaires ont frappé la commune entre 2021 et 2023 : explosion du prix des matières premières et de l'énergie (soit un doublement de la facture énergétique communale malgré les investissements dans les économies d'énergie), augmentation des charges liées au personnel malgré une maîtrise des effectifs (dues aux réformes de l'État), qui s'ajoutent à une baisse des dotations de l'État depuis près de 10 ans (jadis importantes, 1,5 million d'euros, aujourd'hui divisées par 6).

Dans ce contexte, nous avons réussi à ne pas augmenter les taux locaux d'imposition depuis 2010, nos finances saines ayant résisté à ces défis. Bien que nous ayons eu recours à l'emprunt pour financer les dépenses des gros investissements actuels (piscine, voirie, collégiale, évoqués tout à l'heure), la dette communale suit toujours une tendance à la baisse sur le moyen terme.

C'est donc toujours avec rigueur que nous gérons l'argent public, et nous continuerons à le faire, forgeant avec vous la relation de confiance qui légitime notre action.

COMMUNICATION

Dans le monde actuel où les faits eux-mêmes, y compris les réalités scientifiques, sont de plus en plus remis en question au moyen d'une intense désinformation décomplexée, la transparence de l'action publique est plus que jamais une nécessité. **C'est pourquoi tout au long de notre mandat, nous avons à cœur de communiquer de manière claire, sincère et accessible sur l'ensemble de nos projets, de nos décisions et de nos réalisations, afin d'éclairer chaque citoyen sur leurs enjeux et sur leurs impacts.**

Cette démarche de service public passe notamment par le **journal municipal (8 numéros par an, un rythme de parution plus élevée que dans la plupart des communes), le site internet communal et sa newsletter régulière (3 à 4 par mois), une page Facebook (près de 12 000 abonnés) et l'application mobile.** Les informations que nous y diffusons sont fiables, vérifiées et vérifiables. C'est l'endroit où quiconque s'intéresse à l'actualité municipale peut, en confiance, trouver les réponses à ses questions et les éléments d'un débat objectif et nuancé ; la réalité étant souvent plus complexe que celle décrite sur les réseaux sociaux, où le recours à l'émotion, aux procès d'intention et aux explications fantaisistes biaise la compréhension.

2025 verra donc l'achèvement de nombreuses réalisations qui faisaient partie de nos engagements de campagne et qui vont changer nos vies.

Parce que je ne saurais être exhaustif ce soir, et surtout pour ne pas m'étendre davantage, je vous invite à vous référer aux publications municipales et en particulier au bilan de mi-mandat, paru début 2024, qui approfondit le panoramique de nos actions esquissé ce soir.

Ce que je veux exprimer à travers ce discours, c'est que **de tous les mandats que j'ai eu l'honneur d'exercer aux côtés des équipes successives, je crois pouvoir dire que celui-ci est peut-être à ce jour le plus ambitieux, le plus transversal, le plus accompli.**

Je voudrais associer à ce succès tous ceux qui y contribuent au quotidien :

- L'ensemble de mes collègues élus municipaux, tous les adjoints et en particulier le premier adjoint Yves Faverjon, qui sont sur cet estrade à mes côtés ;

- les services municipaux qui nous accompagnent et appliquent notre programme toute l'année, et ceux qui ont préparé la belle cérémonie de ce soir (notamment service de la restauration scolaire, service protocole, service communication, techniciens de l'Alpilium, service technique, police municipale...)
- nos partenaires institutionnels que sont notamment l'Union européenne, l'État à travers ses différents dispositifs (Fonds vert, dotation d'équipement des territoires ruraux...), la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil départemental 13, la Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles, le Parc naturel régional des Alpilles, l'Agence de l'eau, pour leur soutien régulier et précieux ;
- la brigade de gendarmerie ;
- les sapeurs pompiers (capitaine Arnaud Fontaine) ainsi que les JSP et les cadets, les sapeurs forestiers, le Comité communal feux de forêts ;
- les chambres consulaires, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat ;
- l'ensemble des acteurs associatifs, économiques, etc. avec qui la ville travaille main dans la main, et qui contribuent également à faire de Saint-Rémy ce qu'elle est.
- « La Halle fleurie » pour le prêt des magnifiques plantes qui décoorent l'Alpilium ce soir ;

Il reste encore évidemment beaucoup de choses à faire pour améliorer votre quotidien et bâtir, pour nous et nos enfants, un avenir enviable dans un monde que l'actualité internationale nous dépeint comme de plus en plus incertain.

Comme l'a dit le président Barack Obama : « *L'avenir récompense ceux qui persévèrent.* »

Avec vous pour construire cet avenir, portés par l'espoir, dans un esprit de dialogue, de respect mutuel et en conscience des enjeux majeurs de ce 21^e siècle, nous vous souhaitons à toutes et tous une année 2025 riche de joie et de bonheur partagés,

Et que vive la République, vive la France, vive Saint-Rémy-de-Provence !

[CHANT LA MARSEILLAISE]